

Grand Nancy

# Suicide du directeur : au cœur des tensions du conservatoire

Selon le courriel qu'il a envoyé avant de mourir, le directeur du conservatoire régional Boris Vidal s'est suicidé le 22 janvier pour des raisons professionnelles. À bout de nerfs et désabusés, plusieurs salariés ont décidé de sortir du silence pour expliquer le malaise ancien qui règne au sein de l'établissement. Enquête.

Une journée « gravée dans sa mémoire ». Ce professeur se souvient de tout : de son arrivée à 14 h au conservatoire, des escaliers du deuxième étage, de sa collègue à qui il demande comme elle va, et de sa réponse qui lui tord le bide. « Boris Vidal s'est suicidé ».

On est le mercredi 22 janvier 2025, le directeur du conservatoire à rayonnement régional de Nancy (CRR) vient de se pendre dans sa maison de Châlons-en-Champagne. Ses raisons, il les donne à 8 h 01 dans un courriel adressé, entre autres, à ses supérieurs hiérarchiques de la Métropole du Grand Nancy, gestionnaire de cet établissement public.

Dans ce message que nous avons pu consulter, Boris Vidal évoque un mal-être professionnel : « J'ai fait de mon mieux avec une équipe difficile. Chaque chose étant remise en ques-

tion. [...] J'ai travaillé 7 jours sur 7 avec une amplitude horaire hors-norme. Se sont ajoutés à cela les déplacements et le sentiment de solitude [...] Je n'ai plus la force de tenir. Étant submergé par l'anxiété, j'ai dû partir hier après-midi [...] »

## Heures supp non payées

Oui, un suicide lié au travail dans un établissement d'excellence censé former les artistes de demain. Pourquoi Boris Vidal, 50 ans, père de trois enfants, et plus de dix ans d'expérience à la tête d'un conservatoire s'est-il donné la mort six mois après avoir pris les rennes du CRR de Nancy ? Les réponses, il faut aller les chercher à l'intérieur de cet établissement : « climat délétère », « management toxique », « conditions de travail décourageantes » dénoncent une dizaine de salariés sous couvert d'anonymat.

Parmi ces problèmes, celui des heures supplémentaires non rémunérées : de nombreux professeurs sont contraints d'effectuer des cours en plus de leur contrat de 16 heures ou 20 heures. Certains ont fait le calcul pour l'année scolaire 2023-2024 : plus de 70 heures non payées, soit plus de 3 500 € de travail bénévole. Le total des 120 enseignants donnerait le

tournis. « Le fonctionnement du conservatoire repose sur un système d'heures supplémentaires non rémunérées », dénonce Guillaume Kuntzel, délégué du personnel.

S'ajoutent d'autres dysfonctionnements, notamment dans les jurys d'examen. « Certaines personnes s'auto-désignent présidentes pour des instruments dont elles ne connaissent rien », dénonce un professeur. L'année dernière, une spécialiste de la danse a par exemple présidé un jury de violoncelle. « On est un conservatoire régional, pas une petite école associative. Les parents ne peuvent pas accepter que leurs enfants soient jugés par une personne sans aucun diplôme de musique. »

## Blocages et privilèges

En arrivant en juin 2024, Boris Vidal s'était rendu compte de toutes ces anomalies. « Il avait commencé à changer les choses, mais il s'est heurté à des blocages qui gangrènent le conservatoire depuis un grand nombre d'années », résume un agent.

Parmi ces blocages, la situation contractuelle de personnes ayant des postes à responsabilités. Quelques agents bénéficient de contrats de professeurs (16 heures par semaine) alors qu'ils travaillent depuis plusieurs années dans l'administration, donnent très peu de cours et devraient être au 35 heures. Un privilège qui leur permet de déclarer légalement en heures supplémentaires tout travail effectué au-delà de 16 heures. Boris Vidal avait décidé de réformer ce fonctionnement : « D'abord, pour la continuité de service puisque ces personnes ne travaillent pas pendant les vacances scolaires », ensuite,



Selon les salariés rencontrés dans le cadre de cette enquête, le malaise au sein de cet établissement qui accueille environ 1 000 élèves, remonterait à plusieurs années. Photo Thibault Petit

parce que cela générerait de « l'iniquité avec les 120 professeurs qui peinent à se faire payer des heures supplémentaires », confie un de ses proches. La-t-il fait remonter à ses supérieurs ?

## « On a broyé quelqu'un »

Dans son courriel d'adieu, il « regrette que la Métropole ne l'ait pas accompagné un peu plus lors de sa prise de poste ». En réponse, cette dernière assure qu'il n'avait rien montré jusqu'à deux jours avant son décès. D'après nos informations, l'administration savait depuis plus longtemps qu'il faisait face à des blocages de la part de certains agents du conservatoire.

L'accumulation de petits empêchements, d'hostilité, et le sentiment d'échec l'auraient conduit à se donner la mort. « On a l'impression qu'on devait en arriver là tellement ça débloquent. On a broyé quelqu'un à cause d'un système où l'humain n'est pas au centre », estime Véronique Domingier, déléguée du personnel.

Depuis son décès, l'ambiance au sein de l'établissement est lourde. Les agents parlent de « chape de plomb », de « non-dits », d'« énorme mal être ». Véronique Domingier, encore : « On tient pour nos élèves, on rentre dans la classe et on ferme la porte. »

● Thibault Petit

## Des listes d'attente qui n'existent pas pour les parents d'élèves

Les parents d'élèves, aussi, doivent faire face à des menottes. Une mère raconte : « Mon fils voulait faire un deuxième instrument, mais comme ce n'est pas sa dominante, la scolarité nous a dit qu'il y avait une liste d'atten-

te. On attend et comme on n'a pas de nouvelles, on contacte le prof qui nous dit qu'il n'y a aucune liste d'attente. » Des problèmes documentés dans plusieurs courriels que nous avons pu consulter.

● T.F.

## « Boris Vidal n'a jamais exprimé la moindre difficulté »

### Questions à ▶

Stéphanie Ten Eyck, directrice générale des services de la Métropole du Grand Nancy

### Pourquoi la Métropole a-t-elle communiqué le 22 janvier sur la mort de Boris Vidal en parlant de « décès brutal » ?

« D'abord, ça relève du privé la façon dont il s'est donné la mort. Ensuite, on en a discuté avec le psychologue : c'était pour protéger les élèves car certains sont très jeunes. Les termes « suicide » ont ensuite été employés avec le personnel. »

### Dans son email, il évoque des raisons exclusivement professionnelles pour motiver son geste...

« D'abord, on a transmis le message au procureur de la République de Châlons-en-Champagne, parce que si des conséquences doivent être entreprises, c'est au niveau de la justice. Et compte tenu d'un lien avec le milieu professionnel et du contenu du message, en décalage complet avec les informations dont nous disposons, nous avons externalisé une enquête administrative. Les conclusions sont sans équivoque : il n'y a pas de responsabilité de la Métropole ou de l'un de

ses agents dans le décès de Boris Vidal. »

### Boris Vidal regrette que la Métropole ne l'ait pas accompagné un peu plus lors de sa prise de poste...

« L'enquête montre qu'il a été bien accueilli. Il est arrivé à une période pas facile, fin juin, à la fin des examens et ensuite c'est la rentrée scolaire. À aucun moment, il n'a exprimé qu'il n'était pas bien accompagné. Il n'a jamais exprimé la moindre difficulté, jusqu'au 20 janvier, lors d'une bilatérale avec son supérieur hiérarchique. »

### Les salariés nous avons rencontrés parlent toujours de « management toxique »

« On

### au sein de l'établissement. La Métropole est-elle au courant ?

« Il y a 125 personnes au conservatoire. Il y a des gens pas contents, qui critiquent les collègues, parce qu'ils sont aussi artistes et en concurrence. Je veux bien qu'on dise qu'il y a un « management toxique », mais il n'y a jamais eu d'alerte syndicale. Il a pu y avoir des dysfonctionnements au sein du conservatoire, mais il ne faut pas faire des raccourcis en disant que ça fait dix ans que ça dure [...]. Boris Vidal a souhaité partir du conservatoire à quatre reprises en six mois, dont la première fois au bout d'une semaine. »

### Un audit est également prévu ?

« Nous allons mener un audit fonctionnel et organisationnel. Des agents s'interrogent sur l'organisation, les procédures, la communication interne entre agents. Cet audit sera ouvert à l'ensemble des agents du conservatoire. Que chacun puisse s'exprimer et que derrière, il y ait une feuille de route et une évolution de l'organisation si tel doit être le cas [...]. À l'issue de cet audit, dont les résultats sont attendus en septembre, on lancera le recrutement d'un nouveau directeur. »

● Propos recueillis par Thibault Petit



## « Moi aussi j'avais des idées noires » : bien avant l'affaire Vidal, déjà des alertes

Ça y est, c'est écrit noir sur blanc dans un arrêté pris par la Métropole le 26 mars 2025 : « La maladie professionnelle du 05/06/2019 dont a été victime Laurence Brygo est imputable au service. » Pour l'ancienne directrice adjointe du conservatoire de Nancy de 2006 à 2019, c'est une victoire : la cour administrative d'appel de Nancy vient d'annuler le refus de la Métropole de reconnaître l'imputabilité à l'administration de sa pathologie, un trouble anxiodépressif l'ayant conduit à un burn-out et à des idées suicidaires lorsqu'elle travaillait au conservatoire.

### « Pendant huit jours, j'étais incapable de faire quoi que ce soit »

L'histoire commence en 2019. À l'époque, elle se dit victime d'humiliations en public et de contre-ordres de la part de son supérieur hiérarchique, le directeur. « J'étais épuisée, je ne comptais pas mon énergie, j'étais parfois au conservatoire du lundi au dimanche », raconte-t-elle. Un jour de février, elle rentre chez elle, se couche et ne parvient plus à se lever.

« Pendant huit jours, j'étais incapable de faire quoi que



Laurence Brygo, ancienne directrice adjointe du conservatoire, de 2006 à 2019.

ce soit, même pas téléphoner à quelqu'un. » Les rapports des psychiatres que nous avons pu consulter l'attestent : Laurence Brygo est victime d'un trouble anxiodépressif en lien avec son travail.

Elle tente de porter plainte pour harcèlement moral au pénal contre son directeur : elle est déboutée. Ensuite, elle essaye de faire reconnaître sa maladie professionnelle comme étant imputable à son employeur, la Métropole du Grand Nancy.

Cette dernière refuse, décision confirmée par le

tribunal administratif en février 2022 puis annulée par la cour d'appel en mars dernier. « Cette fois-ci, c'est fini », souffle-t-elle.

Quand elle apprend le décès de Boris Vidal fin janvier 2025, elle voit un lien avec son histoire, même si les deux affaires ne sont pas liées aux mêmes personnes.

« C'est lié au mal-être au travail dans cet établissement. Il faut que ça s'arrête et que la Métropole agisse enfin. Moi aussi, j'avais des idées noires, suicidaires, j'ai pensé à en finir. »

• T. P.

## « Il voulait faire le conservatoire dont on rêvait tous »

« Très humain », « toujours dans le positif », « première fois que je prenais du plaisir à travailler au conservatoire », « de la considération pour tout le monde », « dès sa poignée de main, on sentait qu'il avait envie de dire bonjour ».

Les témoignages que nous avons recueillis au sujet de Boris Vidal sont unanimes : l'ancien directeur du conservatoire de Nancy était « bienveillant » et « accessible ». Un exemple : « On hallucinait de le voir manger parmi nous le midi avec son Tupperware », confie une salariée. Boris Vidal était aussi un grand professionnel. « En 30 ans, je n'avais jamais eu un entretien annuel comme ça, avec autant de professionnalisme, sur le plan de la musique, des projets, de l'exigence », dit un enseignant expérimenté. « Il voulait faire le conservatoire dont on rêvait tous », résumé un autre.

### Un être qui pouvait intérioriser

En six mois, il avait eu le temps d'avancer sur plusieurs chantiers : création d'un comité de vie des étudiants et des familles (CVEF), référent handicap et inclusion, référent pour les violences sexuelles et sexistes.

Il avait aussi fait installer six écrans d'information dans le conservatoire, pour améliorer la communication au sein de l'établissement. Ses proches le décrivent aussi comme un être « sensible », qui pouvait « intérioriser ».

Boris Vidal était un passionné, il bossait non-stop. Quand



Boris Vidal, lors de la cérémonie où il a été nommé Chevalier des Arts et Lettres en 2020.

un professeur lui envoie un courriel de trois pages pour se plaindre des jurys d'examen de fin d'année, Boris Vidal répond un dimanche à 19 h. « Quand je partais à 20 h, je voyais la lumière allumée dans son bureau », confie Véronique Dominger, déléguée syndicale.

Apprécié à Nancy, il l'était aussi dans son ancien établissement, à Châlons-en-Champagne, où il a été directeur pendant 10 ans. Le chef-lieu de la Marne a d'ailleurs pris une décision importante le 23 avril : nommer l'extension du conservatoire « Boris Vidal », en son honneur.

À Nancy, Boris Vidal vivait dans un petit appartement, mais il revenait souvent auprès de sa conjointe avec qui il avait une petite fille, à Châlons. En janvier, le couple revenait de vacances et prévoyait de partir en Islande en février.

• T. P.

## Une enquête administrative déjà menée en février

C'était le 4 avril, dans la bibliothèque du conservatoire. Dix-huit personnes ont écouté la directrice générale des services de la Métropole restituer l'enquête administrative. Menée par les avocats parisiens du cabinet Seban, cette enquête s'est déroulée du 24 au 28 février auprès de vingt personnes : les chefs de département du conservatoire et les destinataires du mail de Boris Vidal. Elle visait à établir la responsabilité de la Métropole ou de l'un de ses agents dans le décès du directeur. Conclusions : pas de comportement fautif de la part de la hiérarchie ou de collaborateurs.

« On nous a dit qu'aucune faute de la Métropole n'était établie », relate Guillaume Kuntzel, délégué syndical, destinataire du mail de Boris Vidal et présent lors de la restitution. Cette enquête externalisée note tout au plus une « résistance au changement d'une partie de l'équipe de direction », mais Boris Vidal « n'a pas fait part de difficultés avant son geste ». Au cours cette restitution

orale, il a également été dit « qu'aucun conflit avéré », n'avait été relevé par l'enquête. Étrange puisque la Métropole savait qu'il y avait des problèmes entre Boris Vidal et certains agents.

« C'est une enquête orientée dans laquelle la Métropole cherche à se protéger », dénonce Guillaume Kuntzel. Les 120 professeurs du conservatoire ont dû attendre le 24 avril pour obtenir une restitution de cette enquête.

Dans un courrier électronique, le directeur du développement culturel métropolitain et directeur du conservatoire par intérim, Philippe Chancelon, résume l'enquête en une phrase : « Absence de responsabilité, tant individuelle que collective au niveau de la Métropole dans le décès de Boris Vidal. » À l'issue de cette lecture, des professeurs semblaient abattus. « C'est comme si on tuait Boris Vidal une seconde fois. »

Un audit organisationnel et fonctionnel devrait commencer en mai pour être restitué en septembre.

• T. P.